

AXIS TRESORERIE SICAV
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers - exercice clos le 31 décembre 2007

Messieurs les actionnaires de la société AXIS TRESORERIE SICAV,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 31 mars 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'AXIS TRESORERIE SICAV tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'AXIS TRESORERIE SICAV arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'AXIS TRESORERIE SICAV ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la SICAV n'a pas encore établi une convention écrite avec l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue de ses comptes en valeurs mobilières et qui sera en charge de la signature et du dépôt auprès du Conseil du Marché Financier du cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 25 avril 2008

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2007

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que nous n'avons pas été informés par votre Conseil d'Administration d'opérations conclues par votre société avec un de ses administrateurs pouvant rentrer dans le cadre du dit article.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 25 avril 2008

AXIS TRESORERIE SICAV

**BILAN ARRETE AU 31-12-07
(Exprimé en dinar Tunisien)**

		31/12/2007	31/12/2006
	ACTIF		
AC1-	Portefeuille-titres	4.1 16 310 806	11 454 427
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	1 527 765	1 407 371
	Obligations et valeurs assimilées	14 783 041	10 047 056
AC2-	Placements monétaires et disponibilités	13 367 040	12 920 736
	Placements monétaires	4.3 12 944 908	11 964 438
	Disponibilités	422 132	956 298
AC4-	Autres actifs	16 780	-
	TOTAL ACTIF	29 694 626	24 375 163
	PASSIF		
PA1-	Opérateurs créditeurs	29 539	20 098
PA2-	Autres créditeurs divers	22 451	23 987
	TOTAL PASSIF	51 990	44 085
	ACTIF NET		
CP1-	Capital	4.5 28 459 662	23 296 094
CP2-	Sommes distribuables	1 182 974	1 034 984
	a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	88	30
	b - Sommes distribuables de l'exercice	1 182 886	1 034 954
	ACTIF NET	29 642 636	24 331 078
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	29 694 626	24 375 163

**AXIS TRESORERIE SICAV
ETAT DE RESULTAT
Exercice de 12 mois clos le 31-12-2007
(Exprimé en dinar Tunisien)**

		Exercice clos le 31/12/2007	Exercice clos le 31/12/2006
PR1-	Revenus du portefeuille-titres	4.2 1 020 257	797 006
	Dividendes	109 070	197 818
	Revenus des obligations et valeurs assimilées	911 187	599 188
PR2-	Revenus des placements monétaires	4.4 367 493	524 599
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	1 387 750	1 321 605
CH1-	Charges de gestion des placements	4.6 -240 241	-212 738
	REVENU NET DES PLACEMENTS	1 147 509	1 108 867
CH2-	Autres charges	4.7 -43 912	-39 814
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 103 597	1 069 053
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation	79 289	-34 098
	SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	1 182 886	1 034 954
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-79 289	34 098
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 380	8 406
	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	57 376	44 751
	RESULTAT NET DE LA PERIODE	1 163 353	1 122 210

AXIS TRESORERIE SICAV
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Exercice de 12 mois clos le 31-12-2007
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Exercice clos le 31/12/2007	Exercice clos le 31/12/2006
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT		
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 163 353	1 122 210
Résultat d'exploitation	1 103 597	1 069 053
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 380	8 406
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	57 376	44 751
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-1 158 828	-1 172 752
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	5 307 034	2 620 116
a / Souscriptions	68 066 746	39 143 596
Capital	65 547 141	37 616 672
Régularisation des sommes non distribuables	2 564	7 098
Régularisation des sommes distribuables	2 517 041	1 519 826
b / Rachats	-62 759 712	-36 523 480
Capital	-60 434 143	-35 163 878
Régularisation des sommes non distribuables	-11 749	7 136
Régularisation des sommes distribuables	-2 313 820	-1 366 738
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 311 559	2 569 574
ACTIF NET		
en début de période	24 331 078	21 761 504
en fin de période	29 642 636	24 331 078
NOMBRE D' ACTIONS		
en début de période	228 811	204 568
en fin de période	279 030	228 811
VALEUR LIQUIDATIVE	106,235	106,337
TAUX DE RENDEMENT	4,16%	4,49%

AXIS TRESORERIE SICAV
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31-12-07

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

AXIS TRESORERIE SICAV est une société à capital variable de type obligataire, régie par le code des OPCVM promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 n° 2003/1.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

AXIS TRESORERIE SICAV est une SICAV de distribution.

Le dépositaire de AXIS TRESORERIE SICAV est ARAB TUNISIAN BANK (ATB).Le gestionnaire est AXIS GESTION.

La date effective d'ouverture du public est le 01-09-2003.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-07 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels et annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 31-12-07 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de billets de trésorerie, de bons de trésor à court terme et de comptes à terme. Ils sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**4.1- Note sur le portefeuille titres**

Le portefeuille-titres est composé au 31-12-07 d'actions SICAV, d'obligations et de bons du trésor assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 16 310 806 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/07	% de l'actif net
TITRES SICAV	14 686	1 507 044	1 527 765	5,15%
GO SICAV	2 197	226 580	228 185	0,77%
SICAV ENTREPRISE	12 489	1 280 464	1 299 580	4,38%
Obligations et valeurs assimilées	117 250	14 352 292	14 783 041	49,87%

Emprunts d'Etat	5 950	6 066 170	6 271 836	21,16%
BTA_6.00_03/2012	200	201 150	208 830	0,70%
BTA_6.75_07/2017	1 600	1 581 900	1 623 088	5,48%
BTA_6.9_05/2022	1 400	1 365 000	1 415 179	4,77%
BTA_7.00_02/2015	1 050	1 078 875	1 131 392	3,82%
BTA_8.25_07/2014	1 700	1 839 245	1 893 347	6,39%
Bons de trésor Zéro Coupon	200	105 000	109 236	0,37%
BTZC_OCTOBRE_2016	200	105 000	109 236	0,37%
Emprunts de sociétés	111 100	8 181 122	8 401 969	28,34%
AB_10A_29/01	1 000	100 000	104 616	0,35%
AIL05/1_5A_16/08	5 000	300 000	305 925	1,03%
ATB_10A_25/05	2 000	200 000	205 796	0,69%
ATL03/1_5A_15/03	2 500	100 000	104 723	0,35%
ATL04/1_5A_16/08	4 000	160 000	163 499	0,55%
ATL04/2_5A_31/03	5 000	300 000	312 669	1,05%
ATL06/1_7A_15/06	11 200	1 120 000	1 151 825	3,89%
ATL07/1_5A_31/08	5 000	500 000	508 738	1,72%
BTKD06/1_5A_18/12	4 800	384 000	384 734	1,30%
CIL04/2_5A_31/03	3 000	180 000	187 601	0,63%
CIL05/2_7A_14/10	11 000	1 100 000	1 113 296	3,76%
GL03/1_7A_30/07	1 500	90 000	92 287	0,31%
GL03/2_7A_20/02	2 500	200 000	210 356	0,71%
GL04/1_5A_12/01	11 100	666 000	703 464	2,37%
MOURADI03/1_7A_11/06	4 000	320 000	330 396	1,11%
MOURADI05/1_7A_23/06_AB	2 000	200 000	205 399	0,69%
MOURADI05/1_7A_23/06_BS	2 000	200 000	205 399	0,69%
TL03/1_5A_30/01	2 500	101 122	106 571	0,36%
TL03/1_5A_30/01	3 000	120 000	126 540	0,43%
TL04/1_5A_30/04	2 000	80 000	83 183	0,28%
TL04/2_5A_31/03	3 500	210 000	218 804	0,74%
TL04/2_5A_31/03	3 000	180 000	187 546	0,63%
TL05/1_5A_28/10	3 000	180 000	181 790	0,61%
TL06/1_5A_15/11	3 000	240 000	241 603	0,82%
UF05/1_5A_01/09	10 000	600 000	610 230	2,06%
UTL05/1_7A_30/09	3 500	350 000	354 980	1,20%
TOTAL		15 859 336	16 310 806	55,02%

4.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
Revenus des actions	109 070	197 818
Revenus des BTA	248 942	152 910
Revenus des BTZ	4 093	143
Revenus des obligations de sociétés	658 152	446 135
Total	1 020 257	797 006

4.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-07 à 12 944 908 dinars et correspond à des placements en billets de trésorerie ainsi que des autres placements monétaires ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/07	% actif net
Billets de Trésorerie	8 633 294	8 957 576	30,22%
PRE-COMPTE	4 433 294	4 668 857	15,75%
HL_1500_7%_90J	1 479 361	1 488 534	5,02%
HOLIV_350_6,9_1460J	288 778	325 511	1,10%
HOLIV_500_7_1820J	395 445	445 769	1,50%
LSTR_850_7,55_350J	803 499	832 064	2,81%
RAN_400_7_1460J	329 243	376 301	1,27%
RAN_450_7,1_1820J	354 911	405 643	1,37%
STEQ_300_6,6%_120J	294 834	299 010	1,01%
STEQ_500_6,6_180J	487 222	496 025	1,67%
POST-COMPTE	4 200 000	4 288 719	14,47%
ALMES_500_7_1120J	500 000	500 856	1,69%
CART_500_6,9_1120J	500 000	524 687	1,77%
CART_500_7_120J	500 000	525 044	1,77%
CIL_1200_6,3_1096J	1 200 000	1 231 248	4,15%
MAZRAA_1000_6,65_780J	1 000 000	1 006 059	3,39%
SNA_500_6,75_750J	500 000	500 825	1,69%
Dépôt à terme	3 650 000	3 659 686	12,35%
ABC_500_5,5_030308	500 000	501 941	1,69%

ABC_500_5,78_050609	500 000	501 690	1,69%
ATB_200_5.05_31122007	200 000	200 022	0,67%
ATB_2250_5.05_28122007	2 250 000	2 251 010	7,59%
BTE_200_5,915_220609	200 000	205 022	0,69%
BTC	322 619	327 646	1,11%
BTC_09 SEPTEMBRE 2008	94 959	96 047	0,32%
BTC_29 JUILLET 2008	132 797	135 096	0,46%
BTC_29 JUILLET 2008	94 864	96 503	0,33%
TOTAL	12 605 913	12 944 908	43,67%

4.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006
Revenus des billets de trésorerie	344 974	486 298
Revenus des BTC	5 027	566
Revenu des autres placements monétaires	15 848	38 956
Revenus des certificats de dépôt	966	172
Revenus compte courant rémunéré	679	-1 392*
Total	367 493	524 599

*Annulation des intérêts relatifs à la rémunération du compte courant.

4.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève à 5 311 559 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	5 164 008
Variation de la part Revenu	147 551
Variation de l'Actif Net	5 311 559

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2007 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2006

Montant:	23 296 094
Nombre de titres :	228 811
Nombre d'actionnaires :	140

Souscriptions réalisées

Montant:	65 547 141
Nombre de titres émis :	643 793
Nombre d'actionnaires nouveaux :	241

Rachats effectués

Montant:	60 434 143
Nombre de titres rachetés :	593 574
Nombre d'actionnaires sortants :	37

Capital au 31-12-2007

Montant:	28 409 091*
Nombre de titres :	279 030
Nombre d'actionnaires :	344

* Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début d'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice 2007.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être ainsi déterminée :

Capital sur la base part de capital de début de période	28 409 091
Variations des plus ou moins values potentielles	2 380
Plus values réalisées sur cession de titres	57 376
Régularisation des sommes non distribuables	-9 185
Capital au 31-12-2007	28 459 662

4.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre de l'exercice 2007 s'élève à 240 241 dinars se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Rémunération du gestionnaire	234 326	205 284	29 042
Rémunération du dépositaire	5 915	7 455	-1 540
Total	240 241	212 738	27 503

4.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, la rémunération du commissaire aux comptes et la TCL sont également présentés au niveau parmi les autres charges.

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2007	31/12/2006	Variation
Rémunération du CAC	6 618	9 026	-2 408
Redevance CMF	27 827	24 915	2 912
TCL	2 902	2 763	139
Jetons de présence	2 121	-	2 121
Frais bancaires	993	2 617	-1 624
Frais de publicité	3 451	493	2 958
Total	43 912	39 814	4 098

5. Autres notes aux états financiers**5.1 Transactions avec les parties liées**

- La convention de gestion établie entre la société AXIS CAPITAL GESTION et la société AXIS TRESORERIE SICAV prévoit le paiement d'une commission de gestion de 1% HTVA calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire AXIS CAPITAL GESTION se réserve, parfois, le droit de prélever une commission de gestion inférieure au taux de 1% de l'actif net prévu au niveau de la convention.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le montant des commissions de gestion payées par AXIS TRESORERIE SICAV s'élève à 181 076 DT HTVA.

- AXIS TRESORERIE SICAV, dont le président du Conseil d'Administration est le Directeur Général d'AXIS CAPITAL BOURSE, dispose d'un compte client auprès d'AXIS CAPITAL BOURSE. En outre, au 31 décembre 2007, la société AXIS CAPITAL BOURSE détient 50 actions des actions d'AXIS TRESORERIE SICAV.

5.2 Données par action et ratios pertinents

Données par actions	2007	2006
Revenus des placements	4,973	5,776
Charges de gestion des placements	-0,861	-0,930
Revenu net des placements	4,112	4,846
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,157	-0,174
Résultat d'exploitation (1)	3,955	4,672
Régularisation du résultat d'exploitation	0,284	-0,149
Sommes distribuables de l'exercice	4,239	4,523
+ ou - valeurs réalisées sur cession de titres	0,206	0,196
Plus ou moins valeurs sur titres (2)	0,206	0,196
+ ou - valeurs potentielles sur cession de titres	0,009	0,037
Plus ou Moins valeurs potentielles sur titres (3)	0,009	0,037
Résultat net de l'exercice (1) + (2) + (3)	4,169	4,905
Résultat non distribuable de l'exercice	0,214	0,232
Régularisation du résultat non distribuable	0,075	-0,026
Distribution des dividendes	4,523	4,817
Sommes non distribuables de l'exercice	0,075	-0,026
Valeur Liquidative	106,235	106,337
Ratios de gestion des placements	2007	2006
Charges / actif net moyen	-0,89%	-0,92%
Autres charges / actif net moyen	-0,16%	-0,17%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,38%	4,49%

5.3 Evénements postérieurs :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration à la date du 23/04/2008. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.